L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 11 DECEMBRE.

FEUILLETON
A la Troisième Page.

(COMMUNIQUÉ.)

Plusieurs personnes ont exprimé le désir de voir traduite en français, l'allocution adressée à Monseigneur l'Archevêque, le jour de sa réception au milieu de nous. C'est au nom des laïques de la Nouvelle-Orléans, que M. Thomas Layton adressa cette touchante allocution qui exprime les sentiments de la foi la plus vive et du dévouement le plus ardent à la Chaire de St Pierre. En voici la traduction:

Monseigneur,

En saluant votre retour de la Ville Eternelle, nous sentons le besoin de vous manifester notre amour et notre vénération. Votre Grandeur voudra bien nous permettre d'exprimer ces sentiments, au nom de tous les laïques de votre Diocèse. Nous sommes trop heureux de vous revoir au milieu de nous, pour partager nos joies et nos douleurs. La peine occasionnée par votre longue absence, a été adoucie par la communion de prières et de bonnes œuvres, qui unit tous les membres de la même Eglise; et lorsque ils priaient pour le chef de cette Eglise de Jésus Christ, vos enfants dévoués n'ont pas pu oublier leur vénéré Archevêque: ils ont pris part aux sentiments de joie et d'un légitime orgueil qu'inspirait naturellement la vue des cérémonies imposantes dont Rome a été le théâtre, le vingt-neuf juin dernier et les jours suivants: nous avons lu avec le plus vif intérêt, tous les détails qui avaient rapport à ce spectacle de grandeur et de magnificence, déployé dans le centre même de l'Unité Catholique.

Les utopies les plus extravagantes de la philanthropie moderne ne pourront jamais concevoir, et moins encore réaliser, cette harmonie parfaite qu'on a vu régner dans ces circonstances solennelles. Une même pensée, un même sentiment avait réuni autour de la personne auguste du Vicaire de Jésus-Christ, des hommes appartenant aux nations les plus opposées par le langage, par les mœurs et le génie de leurs institutions civiles. Il s'agit de rendre hommage à la Chaire de St Pierre. Sous l'inspiration de cette unique pensée, on voit accourir à Rome de toutes les parties de l'univers, des centaines de Prélats, des milliers de prêtres, un concours immense de fidèles sortis de tous les rangs de la société.

Quoi de plus touchant que ce ravissant spectacle qu'aucune puissance purement humaine ne pourra jamais donner à la terre! Quoi de plus propre à consoler le Souverain Pontife dont le règne si long et si glorieux a subi les plus cruelles épreuves. Mais ce spectacle si consolant aux yeux de la Foi, n'a fait qu'envenimer la haine de ses plus cruels ennemis: Nous savons que les *portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise*. C'est le résultat final que la promesse divine nous fait considérer ici: l'Eglise sortira toujours triomphante des luttes les plus sanglantes: la foi du catholique doit être inébranlable sur cet article, qui a reçu pour garant la déclaration solennelle de la parole infaillible. Mais cette même parole ne dit rien sur le sort qui peut être réservé au représentant de Jésus-Christ, dans un cas particulier: Voilà pourquoi les cœurs catholiques ont pris l'alarme avec raison, à la vue des efforts inouïs que les puissances des ténèbres viennent de tenter contre le Chef de l'Eglise: des hordes sauvages marchent sur Rome: l'agitation la plus profonde règne de tous côtés. Au milieu de cette commotion générale, le Souverain Pontife conserve une sérénité inébranlable qui ne peut être le résultat des efforts humains: elle est puisée dans le sein de Celui qui seul peut calmer la fureur des vagues et des flots: elle peut être attribuée en partie à cette confiance qu'inspire la pensée d'une révélation que le Seigneur a daigné faire à une de ses plus humbles servantes. Marie Lataste, morte en odeur de sainteté depuis vingt ans, était une pauvre fille qui avait reçu du ciel des lumières extraordinaires: avant l'avènement de Pie IX au trône Pontifical, elle avait prédit quelques circonstances de son règne, une de ses prédictions a été déjà vérifiée d'une manière littérale: c'est la déclaration dogmatique de l'Immaculée Conception. L'autre prédiction se rapporte aux dernières années du Pontificat de Pie IX: après mille persécutions de tout genre, dit la pieuse et modeste servante du Seigneur, le Saint Père verra, dans ses vieux jours, le triomphe de l'Eglise de Jésus Christ: la Vierge Immaculée qu'il a honorée et fait honorer avec tant de zèle, obtiendra pour lui la protection spéciale de son Divin Fils.

Les événements qui viennent de s'accomplir en Italie, non loin des portes de Rome, semblent confirmer cette prophétie. Les ennemis de l'Eglise sont terrassés: la capitale du monde Chrétien a reçu dans l'enceinte de ses murs, comme prisonniers de guerre, plusieurs centaines de ces malheureuses victimes de l'ignorance ou de leurs passions brutales: ceux qui ont été blessés sur le champ de bataille sont transportés dans les hôpitaux de Rome, où ils reçoivent les soins de la tendresse la plus affectueuse.

Quel est le premier qui paraît au milieu d'eux, pour leur prodiguer des consolations?... C'est ce même Pontife qu'on voyait naguère leurs mains parricides, prêtes à frapper sa tête vénérable.

Si vous voulez trouver quelque part un pareil exemple de clémence, c'est en vain que vous feuilleterez les pages de l'histoire ancienne ou moderne: nous admirons, de loin en loin, quelques actes de bienveillance pratiqués par le conquérant à l'égard de son ennemi vaincu: mais la clémence exercée dans cette occasion par le vicaire de Jésus-Christ, appartient à un ordre bien supérieur: les sentiments les plus généreux du cœur humain ne peuvent point nous donner sa raison d'être; c'est au pied de la croix qu'il faut chercher l'explication de cette mansuétude que la raison seule ne pourra jamais comprendre: en présence de ce symbole de notre rédemption, Pie IX contemple l'homme Dieu, qui représente sur la terre, demandant grâce pour ses bourreaux: "O mon Père, pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font."

Intimement pénétré de cette pensée, le Saint Père se présente devant ses prisonniers: il se garde bien de les appeler de ce nom: son cœur paternel est trop ému à la vue de ces hommes que des conseils perfides ont égarés dans les voies de l'iniquité. Ils sont toujours ses enfans, et il implore en leur faveur toutes les bénédictions promises à un sincère repentir. "Vous voyez devant vous, leur dit le Saint-Père, celui que votre chef appelle le tyran de l'Italie. Est-ce contre moi que vous avez pris les armes? Que voyez-vous? Un pauvre vieillard!...."

A peine a-t-il prononcé ces paroles pleines de douceur, qu'il s'empresse de leur prodiguer tous les secours que leur état réclame, et il leur promet de les envoyer chez eux le plus tôt possible. Il n'y a que le représentant de Jésus Christ sur la terre, qui puisse donner l'exemple d'un tel langage et d'une telle conduite, et le monde entier a été témoin dernièrement de cette magnanimité de notre Saint et Glorieux Pontife.

Vous avez admiré plus d'une fois, Monseigneur, cette grandeur d'âme du Père commun des fidèles; lorsque vous parlez sur ce sujet, votre cœur n'est jamais satisfait, parce qu'il croit n'en avoir jamais dit assez: nous comprenons alors que le langage humain est impuissant pour exprimer vos pensées et vos sentiments. Permettez nous encore une fois, de vous parler du bonheur que votre présence au milieu de nous, fait éprouver à tous vos enfants. La Bénédiction Apostolique que vous nous avez donnée de la part du Saint Père, nous a comblés de la joie la plus vive. Nous vous remercions aussi de toutes les paroles de bonté, que vous nous avez adressées.

Nous avons besoin de consolation. Pendant votre absence, un terrible fléau a fait des ravages dans votre diocèse: plusieurs de vos prêtres, plusieurs membres des différentes communautés religieuses ont succombé, victimes de leur zèle et de leur dévouement.

Nous avons reçu, Monseigneur, de nombreuses preuves de votre sollicitude pour le bien spirituel de vos enfants: la sanctification de votre immense troupeau est l'unique préoccupation de votre cœur. Par conséquent, les démarches que vous avez faites en Europe pour réunir un certain nombre d'ouvriers évangéliques, n'ont pas pu surprendre ceux qui connaissent déjà l'ardeur de votre zèle. Vous avez cherché à combler, autant que possible, les vides que la mort vient de faire dans les rangs de votre clergé. Daigne le Seigneur vous récompenser de ces nouveaux droits que vous avez acquis à notre reconnaissance! Puisse la gratitude de vos enfants se manifester toujours de la manière la plus agréable à votre cœur, en coopérant aux efforts que vous faites pour procurer le bien spirituel de nos âmes: alors se trouvera réalisé l'unique désir qui est le mobile de toutes vos actions; ce désir consiste à voir un jour le pasteur et le troupeau qui lui est confié, réunis dans un monde meilleur où il n'y aura plus de séparation.

RAPPORT DU GÉNÉRAL GRANT.

Le *Times* a publié hier, par anticipation, le rapport du général Grant, secrétaire de la guerre par *intérim*. Nous analyserons rapidement ce long document. En entrant au ministère, le général Grant a trouvé que les officiers de l'armée n'avaient pour la plupart d'autre instruction militaire que celle acquise pendant la guerre. C'est la meilleure, mais M. Grant, élève de West Point, n'aime pas les volontaires. Il est vrai que ceux-ci ont contracté des habitudes de prodigalité ruineuses pour le Trésor. Ils étaient toujours sur le pied de guerre, ils avaient des ambulances, des ordonnances et des estafettes comme en campagne; quelques uns se servaient des magasins pour leur petit commerce particulier. Le général Grant a promptement mis terme à ces abus, et les dépenses de son département en ont été considérablement réduites. Le général Grant demande l'achèvement de plusieurs chemins de fer conduisant au Pacifique: ce sera le moyen de diminuer les dépenses encourues pour l'établissement des postes militaires dans les vastes régions de l'extrême Ouest.

Si quelques commandants de district ont été changés, l'organisation du bureau des affranchis est restée à peu près la même que l'année dernière. Si le Congrès n'en dispose pas autrement, cet impopulaire bureau sera supprimé en juillet prochain.

Le ministre se plaint amèrement du grand nombre des désertions. Le 30 septembre l'armée comptait 56,815 officiers et soldats. Le chiffre des recrues pendant l'année a été de 34,197, celui des déserteurs, de 13,602. Le général Grant, pour améliorer la discipline recommande la formation de compagnies de discipline et la prolongation du temps de service de trois ans à cinq ans. Les volontaires, qui étaient au nombre de 11,000 lors du dernier rapport, ne comptent plus que 395 officiers: il ne reste plus d'hommes enrôlés.

Dans l'opinion du général Grant, aucun fusil se chargeant par la culasse, en Amérique ou en Europe, n'égale la carabine Springfield telle qu'on la transforme dans les arsenaux des Etats-Unis; on ne peut obtenir à moindre frais une arme possédant ses qualités pour le service. On distribuera incessamment aux troupes les cinquante mille fusils transformés, et il n'y en aura plus dans les arsenaux: c'est pourquoi on a repris l'œuvre de la transformation, un moment interrompue par M. Stanton. Le général Grant parle aussi des canons. Selon le rapport d'une commission d'officiers, il faut pour l'entretien permanent des fortifications 1,915 pièces du calibre de 13, de 15 et de 20 pouces pour celles à âme lisse, et du calibre de 10 à 12 pouces pour les rayées. On n'a pas encore un seul de ces canons, et on n'a encore fait aucun contrat pour la fonte de pièces de gros calibre. Le général Grant est partisan des gros calibres, et peu s'en faut qu'il ne traite en ennemis publics les partisans des canons de moindre dimension. Suivant lui, le gros canon américain d'acier fondu est le moins coûteux et le plus terrible du monde. Quant aux canons rayés, le général suppose, avant d'en commander, d'attendre des expériences ultérieures.

L'Ecole militaire de West Point est florissante, et le ministre intérimaire conseille de porter à 400 le nombre des Cadets. Il n'a cependant pas davantage au gouvernement, sauf la paix insignifiante des Indiens.

Les rapports des différents commandants militaires sont enclavés dans celui du général Grant, qui leur fait force compliments. Ces rapports ne présentent rien de particulièrement intéressant.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI ... Directeurs.

Jeudi, 12 décembre 1867.
Première représentation de
La Fille du Régiment,
Opéra en 2 actes de Donizetti.

M. DAMIANI remplira le rôle de Tonio.
Mlle LAMBELÉ ... Marie.
M. DUPIN ... Sulpice.
M. ROSEMBAU ... Hortensius.
Mme BOUDRO ... La Marquise.
Mlle DUHAMEL ... La duchesse.

Le spectacle commencera par la 2me représentation de **LES DOMESTIQUES,** Comédie en 3 actes.

Samedi, 14 décembre.
LA JUIVE.

On commencera à 7 heures précises. 11 déc

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Rue Saint-Charles...Nlle-Orléans.

SPALDING ET BIDWELL ... Directeurs
— AUSSI —
Théâtre Olympique de St Louis.
Et Théâtre du Prince Impérial, de Paris.

A. H. DAVENPORT ... Régisseur.
PROF. YOUNKERS ... Chef d'orchestre.

Lundi soir 9 décembre 1867.
Succès remarquable de
Une Histoire Enchantée,
Grand spectacle féerique, bien supérieur à BLACK CROOK.

TROUPE DE BALLET PARISIEN,
que la presse et le public ont loué avec enthousiasme.
Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après midi. 8 déc

REOUVERTURE DU
Musée Crescent City.
DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.
(En face de l'Hôtel St-Charles.)
Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES ... Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la **Ménagerie de la Nlle-Orléans**, de AMES, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus; on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pole, &c.

On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile souffleur de verre, où sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment. Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts.
14 nov

A Louer.

A louer immédiatement à un prix modéré la belle résidence comprenant tout le premier étage du magasin de Cusson & Ogden, au coin des rues St Philippe et Royale.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 5 déc

Maison à louer.

La maison haute, avec verandah, remise et terrain, située à l'encoignure St-Claude et St-Philippe. Pour les conditions s'adresser à Ant. Degruy, No 224 rue de l'Esplanade. 3 déc

Maisons meublées et non-meublées
Dans la rue de l'Esplanade—A LOUER.

LES deux maisons admirablement situées et se touchant, au coin des rues Romain et Esplanade, ayant tous les agréments modernes. Une d'elles est complètement meublée. A louer également, une grande résidence de famille sur le Chemin du Bayou, avec jardin planté d'orangers. On louera ces propriétés à bas prix à de bons locataires. S'adresser à
HUGH McCOLL, rue Carondelet, No 69,
ou à
W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou, près Claiborne.
17 nov

A louer,

Une petite maison ayant quatre appartements, avec galerie sur la devanture située rue Derbigny, entre Esplanade et Kerlerec.
S'adresser vis à vis, chez M. Dufour. 17nov

A louer,

Quatre magasins en briques à deux étages avec jolies résidences au dessus, rue des Remparts, près celle Lafayette, comprenant l'encoignure; Situation admirable pour le commerce de détail. Possession immédiate.
S'adresser au bureau du shérif à
E. S. WURZBURGER.
9 nov

A louer.

UNE MAISON, ayant six chambres, cuisine, jardin, &c., rue Richelieu, entre St-Philippe et Dumaine à trois carrés du marché.
S'adresser ... 9 nov

HOTELS, RESTAURANTS, etc

Maison Bellanger.
Encoignure Canal et Bourbon,
F. DUMONTEIL,
CONFISEUR,

A L'HONNEUR de prévenir le public que pour toute la saison théâtrale à bas prix il vient d'établir une succursale de l'établissement ci-dessus, le Salon des Dames attenant au foyer de l'Opéra, où l'on trouvera pendant toute la durée des représentations, des rafraîchissements de toute espèce, Crèmes à la glace, Sorbets, Biscuits glacés, Gateaux, Bonbons, etc, etc. 13 nov

RESTAURANT FRANCAIS,
32......RUE ROYALE......32
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.

CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême &c. &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.
1er juillet

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire.
No 11 Rue Royale entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants. Le restaurant est toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux, ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27janv—1 an

Champagne! Sparkling Moselle!

CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co., Mareuil.
Sparkling Moselle de Burgeff & Co., Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis.
A vendre par PAUL ADOUE & CO.,
Seuls agents, 20 rue Toulouse.
9juin—6m

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTE ESPECE,
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14
15 janv—1an

INJECTIONS ET PILULES
DU
Dr. RICORD.

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par
E. GAUDOZ, Pharmacien,
23 sept Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
23 sept Enc. Conti et Bourgogne.

MOULOR & DUMESTRE.
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13......Rue de Chartres......13,
Anciennement même rue No 109.1 29sept—6m

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ,
5 janv—1an No 27 rue Vieille-Levée

JACOB OTT, Entrepreneur,
RÉPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez A. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 13 nov

ENTREPOT DE TABACS DU SUD
S. FUNK
MARCHAND EN GROS
de Tabac, en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares.
47......Rue Gravier......47
au coin de la rue Nouvelle Levée
27 avril 67—1an et 147 rue Walter, New York.

ST. LEON DESTEZ,
COURTIER,
65......RUE TOULOUSE......65
Entre Royale et Bourbon.
Vente et achat de propriétés. Donnera également toute son attention à la location des maisons et magasins.
4 jan

LIQUIDATION. LIQUIDATION.
JOUETS. JOUETS. JOUETS.
ET
ARTICLES DE FANTAISIE.
PROSPER REBER,
23......Rue de Chartres......23

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix, se composant de:
Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, garnitures de lavabos, vases, statuettes, caves à liqueurs, pendules françaises, peignes en écaille et ivoire, broches et boucles d'oreilles en jais, pipes en écume de mer, boîtes à ouvrage, pupitres, tableaux, boîtes à musique, orgues, violons, guitares, accordéons, paniers, voitures pour enfants, feux d'artifices, galons or et argent pour régalias, &c &c.
Poupées de toutes qualités, et un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.
Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs. PROSPER REBER,
2 nov—3m 23 Rue de Chartres entre Canal et Douane.

CONSULAT DE FRANCE
AVIS MENSUEL. Décembre 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —ou ceux de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A	L
Auranson artiste dramatique	Laborde Raymond
Andoix Emile	Laporte et Delcours MM
B	Lamare Ferdinand
Blais J tonnelier	Leboul Eugène
Bettanier Eugène	M
Blanc Alloy	Montousse Jacques
Baldeweeta Therese	Montant Henri
Bientz Nicolas	Montant J Marie
C	Milon Henri
Claude Gratien	Meauve
Castel L' pharmacien	Mariel J Pierre
Cavenier Louis	Mezeirac Philippe
Caussanel horloger	Mathias
Casenavette Gabriel	N
Chabert Pierre	Nassoy Louis
D	O
Daguier J Claude	Oreo Mlle
Davis Martin	P
Democatel Mme veuve	Paret Eugène
Deschamp Victor	Perrot Thomas
De Beaumarchais veuve Perrot	Q
Dupont Bernard	Quinin Mailler
E	R
Eberhardt Nicolas	Rasque Jacques
F	Remond Jules Jacques
Fauque François	Rondeau Louis
Fouilhoux Jean Etienne	S
G	Souppenne Charles
Gachet Jean	Stich Philippe
Guerrier Edwin	Soulier tonnelier
Gadet Célestin	T
H	Thouret George
Hauser Emile	Testavin Auguste
Hauser Mathias Mme veuve	V
J	Valencony Louis Mme veuve
Joger Louis	W
Jacques Antoine	Wolf Rosalie Mlle
	Wredenburgh

La Chancellerie du Consulat de France, rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi
3 déc

NOUVELLE-ORLÉANS ET ST-NAZAIRE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

NLLE ORLEANS à	Ire Classe	2me classe	Entrepont
St-Thomas	$30 00 or	$25 00	$17 50 or
Havane	40 00	30 00	10 00
Porto Rico	160 00	70 00	35 50
Hayti	160 00	80 00	35 50
Santiago de Cuba	150 00	75 00	35 50
Jamaïque	150 00	75 00	37 50
Guadeloupe	140 00	70 00	35 00
Martinique	145 00	72 50	35 00
Ste Lucie	150 00	75 00	37 50
St Vincent	150 00	75 00	37 50
La Grenade	150 00	75 00	40 00
La Trinidad	160 00	80 00	40 00
Demerari	165 00	82 50	41 25
Surinam	170 00	85 00	42 50
Cayenne	170 00	85 00	42 50
La Guayra	170 00	85 00	41 25
Porto Cabello	170 00	85 00	42 50
Ste Marthe	165 00	82 50	41 25
Colon	165 00	82 50	41 25
	Ire classe.	2me classe.	Entrepont.
Buenaventura	314 55	165 75	107 27
Guayaquil	266 52	233 94	126 51
Payta	276 06	245 31	128 06
Lambayeque	295 08	267 30	147 51
Huanchaco	295 08	267 30	147 51
Casma	299 76	271 08	149 33
Huacho	304 46	276 72	157 54
San José	295 08	267 30	147 51
Pacasmayo	295 08	267 30	147 51
Callao	318 70	290 04	159 35
Tambo Mora	333 90	305 12	166 45
Pisco	333 90	305 12	166 45
Chincha	333 90	305 12	166 45
Chala	361 31	333 58	180 65
Islay	375 51	347 74	187 75
Ilo	384 95	357 20	192 49
Arica	384 95	357 20	192 49
Pisagua	399 18	371 01	199 59
Mejillones	399 18	371 01	199 59
Iquique	399 18	371 01	199 59
Tocopilla	408 65	340 80	204 32
Cobija	408 65	340 80	204 32
Chanaral	418 12	390 34	209 05
Caldera	418 12	390 34	209 05
Carisal Bajo	418 12	395 06	211 42
Huasco	422 85	395 06	211 42
Coquimbo	427 59	399 81	213 79
Valparaiso	441 79	414 62	220 89
San Francisco	295 97	251 59	121 10
Acapulco (Manzillo)	242 96	194 97	104 07
Punta Arenas	207 00	190 00	107 50
Realejo (Corinto)	223 20	206 25	123 30
La Union	238 50	211 56	128 50
La Libertad	243 75	216 75	143 75
Acajutla	249 00	222 00	149 00
San José	254 25	227 20	154 25

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint Nazaire $220 or. Passage dans une cabine 2d pont avant ... 193. Passage d'entrepont ... 100.

Un supplément de $25 or en sera payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont. Les enfans au-dessous de 3 ans ne paient pas. Les enfants de 3 à 8 paient quart de place. Les enfants de 8 à 12 paient demi-place. Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfans au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux, les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 25 0/0 sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour par l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
10 aov—1an 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord.

ST-LAURENT capitaine Bocandé......Samedi 30 nov.
PEREIRE ... Duchesne......Samedi 14 déc.
VILLE-DE-PARIS ... Surmont......Samedi 28 déc.
EUROPE ... Lemarié......Samedi 11 jan.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin),
payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $160. | Seconde cabine, $85
POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $165. | Seconde cabine, $88.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.
2nov (12) V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

Nouvelle-Orléans a St. Nazaire
VIA HAVANE.

Le steamer Français
GUYANNE,

Partira pour le port de la Havane, le 13 décembre, à 7 heures et demie du matin, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brème et Hambourg.
Pour fret ou passage, s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT, agent,
2nov 127 rue de la Commune

POUR HAMBOURG.
Partant DIMANCHE 15 décembre.
POUR HAMBOURG—Le navire à vapeur de l'Océan
TEUTONIA,
... commandant Kier,
partira comme il est dit. On prendra du coton pour fret consigné sur toute la ligne de parcours du continent.
Pour fret, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CO.
1er déc 63 rue Carondelet.

L'Exposition de Paris.
La Ligne Inman.—Steamers de la Malle
Départ du Pier No 45, North River, New York.
Tous les SAMEDIS, à midi.
Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:
New York à Liverpool, $110. Aller et retour, $175.
New York à Londres, $115. Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125. Aller et retour, $2..

Billets de retour, bons pour six mois.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Hambourg et la Nouvelle-Orléans.
Compagnie de Paquebots Hambourgo-Américains.

Steamers entre Hambourg, la Nlle-Orléans et New York, par la voie de Southampton.

Havania, 2800 tonneaux......Capitaine J. Meier.
Teutonia, 2400 tonneaux......Capitaine Bardua.
Allemania, 3000 tonneaux......Capitaine E. Meier.
Borussia, 2100 tonneaux......Capitaine N C Franzen
Cimbria, 3000 ton. neuf......Capitaine N. Trautmann
Germania 3000 tonneaux......Capitaine Schwensen.
Hammonia, 3000 ton. neuf......Capitaine H. Ehlers
Saxonia, 2300 tonneaux......Capitaine P. H. Haack.
Holsatia, 3000 tonneaux......En voie de construction

Jour de départ de la Ligne de la Nlle-Orléans

De Hambourg.	De Southampton.	Nlle-Orléans.
Havania...1er oct.	4 oct.	15 nov.
Teutonia...1er nov.	4 nov.	15 déc.

Les steamers qui suivront seront nommés plus tard.

Prix du passage (payables en or):
De la Nlle-Orléans ... 1res cabines.— entrep.
De Hambourg ou du Havre, $ 150; 2e ch. $110; $45
Certificats de passage de Hambourg à la Nlle Orléans
Fret de Hambourg à la Nlle-Orléans—3 livres sterling et 15 pour cent de prime par tonneau.

Les steamers de la ligne de New York partent tous les samedis. Pour les détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CO.
Agence générale, rue Carondelet, No 63.
MAURY & CO. Agents pour le passage, rue de la Commune, No 131, Nlle-Orléans
C. B. RICHARD & BOAS, Agence générale pour les passagers, 6, Barclay street, New-York
2nov—

Pour New-York directement,
Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.
LIGNE DU "STAR."

MORNING STAR......2500 tonneaux......Nelson, comm.
GUIDING STAR......2800 " ......
MISSISSIPPI......2200 " ......
MERRIMACK......2200 " ......
MONTEREY......1400 " ......Edwards, "
MARIPOSA......1400 " ......Quick, "

Le vapeur
MARIPOSA,
Quick, commandant,
Partira SAMEDI, 14 décembre, à 6 h. du soir, du Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson.
On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.
Pour fret ou passage, s'adresser à
CREEVY, NICKERSON & CO, agents,
33 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
Geo. B. HARTSON, président,
1er déc'66—1an No 5, Bowling Green, New-York.

Pour New York, directement.
Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL......CORTES.
GEO. WASHINGTON......GEN. MEADE,
GEN. GRANT......SHERMAN.

Le steamer
GEO. CROMWELL,
E. E. Vaill, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 14 décembre, à 5 heures du soir.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissement pour BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 41

Agence de la Compagnie de steamers du Sud, à Liverpool.
Nlle-Orléans, 13 novembre 1867.

Les soussignés ont établi une agence à Memphis, Tenn., afin d'y signer des connaissements pour le coton expédié de la pour Liverpool, le Havre et autres ports du continent par STEAMERS ET NAVIRES A VOILES—évitant ainsi les délais, les variations du change, &c.
Ceux qui veulent tenir leur coton à la Nlle-Orléans sujet aux ordres des expéditeurs, peuvent le faire assurer contre les risques de presse, par des polices ouvertes spéciales, jusqu'à présentation des connaissements convenablement endossés.
J. H. ASHBRIDGE & DECAN.
16 nov—1m.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français de première classe, long cours, MONGOL, capitaine Courbe, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et attendu à bord, partira sans délai.
Pour le complément de son chargement, s'adresser à W. R. BUDDENDORFF,
Rue Commune, No 179.
Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser comme ci-dessus ou au capitaine, à bord, poteau 33 Troisième District. 4 déc.

POUR LE HAVRE.
LA barque française de première classe HAPPY, capitaine Etchevery, du port de 700 balles, partira comme dit ci-dessus. Pour fret de 400 balles, ou l'équivalent, s'adresser à
W. R. RUDDENDORFF,
No 179, rue Commune,
ou à CREEVY, NICKERSON & Co.,
19nov 33 Carondelet.

THOS. B. BODLEY, & Co.
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A GARDER LA LAI
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
continuellement en magasin.
Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins maïs et à farine, patentées de Coleman.
THOS. B. BODLEY & Co.
16fév—1j—1an Rue Perdido, No 9.

Chapeaux! Chapeaux!
J. A. ALBERT,
43......RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE......43
Autrefois, coin Douane et Chartres.
AUX MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

En magasin et arrivant par chaque steamer de New York et d'Europe, un grand assortiment de chapeaux et de casquettes de feutre, fourrure, laine, casimir, drap et velours, pour hommes, cadets et enfants, choisi expressément par moi-même au Nord et en Europe, pour la vente de la ville et de la campagne. Messieurs les acheteurs sont respectueusement invités à visiter ce choix de marchandises.
Prix remarquablement réduits. 3 nov—2m

L. CRESSON,
PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1an

De HAVEN & Co.,
Négociants Commissionnaires,
Rue Carondelet, No 30.
Bureau de la Compagnie de Navigation de la vallée du Mississippi.
10n-v—9me Nlle-Orléans.

Banque d'Amérique.
Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1867.

L'ÉLECTION annuelle de 13 Directeurs pour l'année prochaine aura lieu au local de cette institution, encoignure Canal et Passage de la Bourse, le 18 décembre, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
J. E. MORTIMER, caissier.
16nov—au 18 déc.

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL,
1oin—1an rue Carondelet No 184.

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des chassis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juil—1an

BOIS DE CONSTRUCTION.
VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMORUELLE,
Coin Toulouse et Bassin.
Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15février—1an

M. BOCHET,
Importeur d'Articles français pour Modes

CHAPEAUX DE PAILLE en tout genre,
RUBANS unis et façonnés, de St-Etienne, fort stock, depuis le No 1½ jusqu'à 100 et 200,
RUBANS Velours de St-Etienne, bien assortis,
SOIERIES à Chapeaux, de Lyon, en toutes couleurs,
VELOURS à Chapeaux, de Lyon, en toutes couleurs
FLEURS de Paris, grand choix,
PLUMES fantaisies de Paris, beau choix,
Blonde, Blonde rebaussée, Tulles à pois, Tulles maline, Tulle à voilles 1¼, Crêpes français et anglais, Ruches, &c.,
FORMES à Chapeaux—le plus grand choix le plus complet du Sud, et des dernières nouveautés de Paris.
Tous les ordres seront remplis avec soin, promptitude, et à très bas prix.—Boîte à clef à la Poste No 342.
M. BOCHET,
No 59, Rue Royale, Nlle-Orléans.
NOTA—Le stock est renouvelé chaque semaine.
15 sept—3m

D. DE HAVEN. W. B. RIPLEY.
RIPLEY & CO.,
Agents de bateaux à vapeur.
Rue de la Commune, No 88,
Nlle-Orléans.
12 nov—

Dr. Chs. DELERY
A TRANSPORTÉ SON DOMICILE
179 ..RUE DES REMPARTS.. 179
Entre Ste-Anne et Dumaine.

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris, No 60, rue du Maine, encoignure Royale. TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
12nov—3m

AVIS.
LE Dr. ALFRED MERCIER de la Faculté de Paris, a transporté son bureau rue Baronne, No 293, entre Tivoli ... Consultations de midi à 1 heure.
Office 220, rue Girod, près de l'encoignure Baronne ... de 4 à 11½ heures.

Ancienne pharmacie d'Estouville, en ... [illegible] ... Assortiment de médicaments patentés français aux sauvages, etc. ... en français, en anglais ...

Modes et Nouveautés.

MADAME ROBERT a transféré son magasin de Modes rue du Canal No 193 entre Bourbon et Dauphine ... [illegible]

Compagnie des Fourneaux au Pétrole du Sud,
DE LA PATENTE DE JERVEY.

CES Fourneaux ... [illegible] ... Nous demandons des agents pour toutes les paroisses de la Louisiane.
JERVEY & DEMARY.
17nov—1m

$1,000 de Récompense.

RÉSOLU, que ... [illegible] ...
G. T. BEAUREGARD, Président du Chem. de fer de la Nlle-Orléans et Caro-Ron.
J. COLE, Président.
DAVID McCOARD, Président du Chem. de fer Jackson et Great Northern.
Wm. F. McLELLAN, Président du Chem. de fer de la rue St Charles.
Nlle-Orléans, 19 novembre 1867. 21nov—1m

ABSINTHE SUISSE
d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ample approvisionnement de ce célèbre article en futaille. Il fournira par au commerce, au palais ... aux conditions les plus favorables.
G. W. DUNBAR & SON
Rue St-Louis, Nos 12 et 14.
N. B.—La maison se tient responsable de la pureté de cette absinthe qui porte sa marque de commerce et de celle de la maison Edouard Pernod 9juillet

INSTITUTIONS
Institut St. Charles.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES,
104 & 106—RUE BOURBON—104 & 106.

LE cours suivi dans cette Institution embrasse toutes les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, Curé de la Cathédrale, y sont surtout l'objet de soins tout particuliers.
Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21aout—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le **Cours commercial**, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les places de commerce. Catalogues envoyés à qui le désire.
8 nov— RUFUS DOLBEAR Président.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.
Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs exercés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent une attention spéciale.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français,—Prix: $5.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 26 oct—MVD

O. B. GRAHAM & Co.,
139......RUE GRAVIER......139
Entre les rues Camp et St-Charles.
IMPORTATEURS DE
Marchandises sèches, étrangères et du pays.
AGENTS DU
"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à drape, toile d'oreiller, toile à draps, toile à caisse; chemises de toile et devants de chemises en toile, linons Long, linons blancs, linons imprimés, damas en pièces, drap damas, nappes et serviettes, diaprés, Huckaback, écru et dito blanc, coutils, Ducks, Hollands, Burlaps, bobinets, mousselines suisses, tape checks, gingas Union et coton, ginghams, tartanes, indiennes, mouchoirs Madras, coton en bobines de fil de chanvre, etc. 19 jan—1an

ENTREPOT DE TAPIS,
3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.
ELKIN & Co.,

APPELLENT l'attention des acheteurs sur les NOUVEAUX GENRES de leurs marchandises reçues directement d'Europe et du Nord—
TAPIS WILTON,
VELOURS,
BRUXELLES,
INGRAIN et 3 PLIS,
TOILES CIRÉES de toutes largeurs,
STORES,
CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX, &c.,
A vendre AUX PLUS BAS PRIX.
Nous nous sommes assuré les services de M. H. R. BONNEVAL, autrefois de la maison J. D. Dameron & Co., qui sera heureux de rencontrer chez nous ses anciens amis et clients. 22 sept—3m.

GIVEN, BROWN & CO,
E. F. GIVEN, D. A. GIVEN,
W. G. BROWN, A. K. DUKERSON.
Successeurs de GIVEN, WATTS & CO.,
FACTEURS DE COTON
ET
COMMISSIONNAIRES,
Rue de la Commune, No 196, Nlle-Orléans
29juillet—6 m

A. FLANERY,
PROFESSEUR DE MUSIQUE,
... Dumaine, ... PRES TREME.
19 nov—1m

Ardoises. Ardoises. Ardoises.

NOUS venons de recevoir un excellent lot d'ARDOISES à toitures.
Egalement—Des TUILES.
Les poseurs d'ardoises et les entrepreneurs sont invités à venir examiner les échantillons avant de faire leurs achats ailleurs.
HENRY KNOX & Co,
12 nov Rue de la Commune, No 192.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Druggat, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 29 sept

Avis.

MR. SAMUEL SIMPSON est devenu associé de notre maison le 2 septembre dernier.
O. B. GRAHAM & CO.
Nlle-Orléans, 13 novembre 1867. 14 nov—1m

Avis.

NOTRE maison, A. & J. DENNISTOUN & CO., de la Nlle-Orléans, cesse d'exister à partir d'aujourd'hui.
La liquidation de ses affaires aura lieu par l'entremise de nos amis, MM. O. B. GRAHAM & CO (de la Nlle-Orléans), qui, à l'avenir, seront nos agents.
J. & A. DENNISTOUN.
Glasgow, 1er octobre 1867. 7nov—1m

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de
C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance
FABRICANTS DE
Fusils Fins Doubles et Simples,
annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons
Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.
En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés dans les prix ordinaires.
McLEAN & OLIVIER,
20 nov—3m 80, rue du Canal.

Un avenir brillant pour le Sud!
ARTICLES
Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,
171......RUE POYDRAS......171.
(Entre St-Charles et Carondelet.)
SUCCURSALE
Levi, Navra & Co.,
174......RUE DU CANAL......174.
(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE PLAQUÉ et de tous les ARTICLES de MÉNAGE, &c FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES et ayant les derniers perfectionnements—

Ils ont le plaisir d'annoncer au public que leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première main et de les vendre aussi à plus bas prix et moins à aussi bon marché qu'aucune autre maison des Etats Unis. Ils continueront de le faire en faveur de ceux qui les honoreront de leur appui.

A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix qu'aucun autre exposant dans leur genre d'articles. Beaucoup de personnes ont été étonnées que de semblables objets pussent être manufacturés au Sud.

Diplôme, médaille en argent et $50 pour les meilleurs articles connus sous le nom de JAPAN WARE.
Diplôme et $50 pour la meilleure FERBLANTERIE
Diplôme et $50 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI.
$50 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.

Tout ce qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant acheter ailleurs. Ils les convaincront qu'ils ont un plus grand stock, un plus grand assortiment et vendent à meilleur marché qu'aucune autre établissement du pays, sans excepter New York.

LEVI & NAVRA,
Rue Poydras, No 171, entre les rues St Charles et Carondelet.—Succur. No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.
31 mars—1an

PERUVIAN BARK BITTERS.
(Bitters de Quinquina du Pérou.)
CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ à la Nouvelle Orléans d'après la recette d'un médecin pratiquant du Sud. Une science reconnue, composé de la meilleure ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à cet effet.

Les propriétaires offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M PEEL & Co.,
seuls propriétaires et fabricants
Nlle-Orléans (Le), 124, rue de Chartres
Geo L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 39, Agents pour la vente en gros.
A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS 29 mars—1an

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à égrener, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitation ou de maison à vapeur, et tous les ouvrages de Machines pour le Sud.
14 sept—6m LEEDS & Co.

AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie, par les présentes, que le 3 décembre 1867, jugement a été rendu, à cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 19,698. Mme F. F. Lasbennes contre J. S. Lasbennes. Dans cette affaire soumise à la Cour pour une décision sur preuves enregistrées à la Cour, considérant que la loi et les preuves sont en faveur de la demanderesse,

Il est ordonné et adjugé qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme François Fanny Lasbennes épouse de Joseph Sylvain Lasbennes, et contre le défendeur; qu'il y ait séparation de biens entre les parties et que la communauté d'acquêts et de gains existant jusqu'à ce jour entre elles soit dissoute. Il est de plus ordonné que le défendeur soit condamné à payer à la demanderesse la somme de mille piastres avec intérêts... que la demanderesse ait le privilège et l'hypothèque qui la loi lui accorde sur les biens de son mari, aux fins de garantir les droits paraphernaux de celle-ci.

Jugement rendu le 3 décembre 1867, signé le 7 décembre 1867.
(Signé) CHS. LEAUMONT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour dans la ville de Nlle-Orléans, ce 10 décembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante sept et la 92me année de l'indépendance des Etats-Unis.
A. D. BERNOUDY
11 déc—26 janv Députe Greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans.—Je certifie, par le présentes, que le 1er juillet 1867, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 19,044. Regina Seisel contre Simon Lachs. Sur motion de L. L. Levy, avocat de la demanderesse, et sur présentation de preuves en sa faveur,—Il est ordonné et adjugé que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 26 juin 1867, soit maintenant confirmé et rendu définitif; qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Regina Seisel, épouse de Simon Lachs, son mari; qu'il y ait séparation de biens entre ladite parties, que la communauté d'acquêts et de gains existant jusqu'à ce jour entre elles soit dissoute, que la demanderesse recouvre du défendeur la somme de quatre mille piastres, avec l'hypothèque et le privilège que la loi accorde aux femmes mariées sur les biens de leurs maris; que le défendeur acquitte les frais du procès.

Jugement rendu le 1er juillet 1867; signé le 6 novembre 1867.
[Signé] CHAS. LEAUMONT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce 17 novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-sept et la 92e année de l'Indépendance des Etats-Unis.
A. D. BERNOUDY,
12 nov—12,27,11 Députe-Greffier

Succession de ELIZA G. CONWAY—No 30,010.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que John R. Conway a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Eliza G. Conway, toutes les personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. R. L. SHELLEY,
3 déc—3,7,11 Greffier.

Succession de Jean Duclos—No 29,675.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

Succession de Manuel Porga—No 30,061.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Cayetano Paz Canto a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Manuel Porga, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

Succession de Julius Lilienthal—No 30,063.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Edouard Lilienthal a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Julius Lilienthal, décédé intestat.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

Succession de Aloys Kope—No 30,062.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Rosa Kope a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Aloys Kope, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
11 déc—15,20 Greffier.

Succession de Edouard Sputh—No 30,051.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Guillaume Muller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Edouard Sputh, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
8 déc—13,16 Greffier.

Succession de Veuve CHARLES MAILLOT.—No 25,711.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Louis Jules Maillot, exécuteur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, RICHARD L. SHELLEY,
4 déc—4,8,12 Greffier.

Succession de ALFRED M. MAILLOT—No 30,022.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Louis Jules Maillot a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Alfred M. Maillot, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. R. L. SHELLEY,
3 déc—3,8,12 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.
PAR E. ROGER & CO.
VENTE SANS RESERVE.

200 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
500 Doux. Chapeaux,
200 Lots Linge fait de saison,
100 Doux. Sacs de voyage.

PAR E. ROGER & CO.,
H. SAMORY, Encanteur.

JEUDI, 12 décembre, il sera vendu, à 11 heures précises, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—
200 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants.
AUSSI
500 doux. chapeaux, comprenant un assortiment frais et choisi.
— AUSSI —
200 lots linge fait de saison.
ET
Une grande facture de sacs de voyage, pour clore consignations.
Conditions à la vente. 11 déc

Vente sans réserve.
100 Colis et Lots Marchandises sèches étrangères et américaines.
PAR E. ROGER & Co.,
H. SAMORY, encanteur.

JEUDI, 12 décembre, il sera vendu à 10 heures précises, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
100 colis et lots marchandises sèches étrangères et américaines, telles que:
Coton blancs et écrus, indiennes, denims, coutils à matelas, mérinos, alpacas, toiles à drape, cotonnades, satinets, casimirs, flanelles, couvertures laine, mousseline de laine, drap, soieries, cheoilles et caleçons, bonnets, bobinets, rubans, rubans velours, bonneterie, cravates, manteaux, mantelets, chrash, kersey, jupons à ressorts, serviettes, nappes, &c.
Conditions à la vente. 11 déc

VENTE SANS RESERVE.
Jouets. Jouets.
PAR E. ROGER & CO.
H. SAMORY, Encanteur.

JEUDI, 12 décembre, il sera vendu, 10 heures précises, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
200 lots jouets, comprenant un assortiment général.
Conditions—à la vente. 11 déc

PAR G. DE FERIET.
VENTE POUR CAUSE DE DÉPART.

Propriété de prix à l'angle des rues Levée et Pauline.
PAR G. de FÉRIET, encanteur.
Bureau No 62, rue Royale.

SAMEDI, 14 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Pauline, Peters ou Levée, Indépendance et Moreau ou Chartres. Le dit terrain forme l'angle des rues Pauline et Levée, il a 30 pieds 11 pouces de face à la rue Levée, sur environ 120 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur (plus ou moins) et face à la rue Pauline.

Les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus comprennent une maison basse, en bois, (No 248 de la rue de la Levée) ouverte en ardoises, ayant quatre chambres, 3 cabinets, galerie derrière; cuisine ayant deux chambres, four, cuve, lieux d'aisance, &c.

Le plan est à la Bourse.

Conditions—Comptant, le reste à un an de crédit, en un billet garanti par hypothèque spéciale, et privilège de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt, du jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. En cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant d'un des billets, l'acquéreur devra payer 5 pour cent (honoraires d'avocat) sur le montant recouvré.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Robert J. Kerr, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11 déc

Vente importante de
Actions, Scrips, &c., sans limite ou réserve pour clore une Société.
PAR G. DE FÉRIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

MERCREDI, 18 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ... il sera vendu à l'enchère publique sans aucune réserve ou limite—
— ACTIONS —
20 actions de la Banque de la Nlle Orléans d'après le certificat No 2,114.
22 actions de la même banque d'après le certificat No ...
50 actions de la Banque de la Louisiane d'après le certificat No 422.
— SCRIPS —
Le certificat No 391 de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands pour ... s'élevant à $4 110 (intérêt non payé).
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 4 déc—4 11 18déc

Meubles, Bijoux, Argenterie &c.
Succession de Robert Yorston.—No—
PAR G. DE FÉRIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

VENDREDI 20 décembre 1867, à 11 heures du matin au ... de la demeure du défunt, au coin des rues Victoire et Espagne ... il sera vendu ... en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... les effets ci-après décrits et appartenant au défunt, savoir:
Un lot de meubles, Bois de lit, armoires, bureaux ...
— Egalement —
Un lot de bijoux ...
— Egalement —
Un lot d'argenterie ...
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11 déc—14 17 20 déc

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu James Conegal décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 29,735—En vertu d'un ordre de vente rendu le 4 de novembre 1867, adressé par l'Honorable ... Harry T. Hays ... il sera vendu ... SAMEDI ... décembre ... à 11 heures A M ... les effets ci-après désignés, à la vente publique et adjudication ...
Le fonds et la place de la maison ... rue St Charles ...
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
1er déc—7 11 14 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu JAMES CONEGAL décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 29,735—En vertu d'un ordre de vente ... il sera vendu, ... à la Bourse ... [illegible]
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1er déc—1,3,7,11

R. R. MONTGOMERY et J. A. WHITE vs WM. H. DUNBAR.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,735—En vertu d'un writ de fieri facias ... il sera vendu ... [illegible]
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
4 déc—4 7 11 14 15 Shérif de la paroisse d'Orléans.

A. MARCHAND vs A. McGUIRK.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 23,774—En vertu d'un writ de fieri facias ... il sera vendu ... [illegible]
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
1er déc—1,3,11,21,31

Vente du Shérif de la balance du fonds, et de l'installation de pharmacie.
Succession de feu James Conegal, décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 29,735—En vertu d'un ordre de vente rendu le 4 de novembre 1867, et adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays, shérif par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI 14 de décembre 1867, à 11 heures A M ... les effets ci-après désignés, à la vente publique et adjudication ...
La balance du fonds et l'installation de la pharmacie située au No 20, rue St Charles ...
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7 déc—31

Jean Marie Faget et Antoine Litzier vs David O'Cronan.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,211—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ... je procéderai, le samedi, vingt et un décembre 1867, à 12 heures P. M., aux lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—
Les bâtisses et améliorations érigées par le défendeur sur le terrain à lui loué par le demandeur et situé dans l'îlet borné par les rues Calliope, Clara, Euphrosine et Martin ...
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 déc—10,13,16,19,21 déc

STUART & WALKER vs CHARLES IZARD.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,244—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Harry T. Hays, ci-devant shérif, et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le VENDREDI, trois de janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir—
Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Charles Izard, à
Deux terrains situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Noyades, Prytanée, Clio et Erato ...
Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun vingt-neuf pieds de façade à la rue Erato, sur cent-cinquante-neuf pieds neuf pouces et dix lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
1er déc—1,3,10,28—janv 3

VENTES DE CONSTABLE.

W. J. Furniss vs Mr et Mme John Conery.
PREMIERE Justice de Paix—No 7,664—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable E. Gifford, 1re Justice de Paix, je procéderai en vente, le vendredi 20 du courant, à midi, au No 124 rue Delord, les propriétés suivantes: deux matelas en plumes, 2 matelas en mousse, 1 bureau, 4 chaises, 1 berceau, 1 armoire, 1 table, ...
Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
11déc—11 14 20 TERENCE LOOK, Constable.

V. Weber vs Mr et Mme John Conery.
PREMIERE Justice de Paix—No 7,664—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable E. Gifford, 1re Justice de Paix, je procéderai en vente, le vendredi 20 du courant, à midi, au No 124 rue Delord, les propriétés suivantes: Deux grands matelas en mousse, 2 petits matelas, 2 lits en plumes, 2 boîtes en acajou, 1 armoire, 1 table, 3 chaises, 2 lavabo, 1 mirroir de cheminée. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
11déc—11 14 20 TERENCE LOOK, Constable.

EDWARD THOMPSON contre Mr et Mme JONES —No 2,886—Cour du Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fi fa qui m'a adressé l'honorable W. F. McLean, 2d Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique le SAMEDI, 21 décembre 1867, à 11 heures du matin, à l'entrepôt Great Western, au coin des rues Julie et Foucher,—Un lot de meubles, saisis dans le susdit procès. Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. JOHN C. KUZAC,
11déc—11 16 21 Constable.

F. LEBLANC contre Mme WATKINS.
COUR DU DEUXIEME JUGE DE PAIX de la Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'Hon. W. F. McLean, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique le SAMEDI, 21 décembre 1867, à 11 heures du matin, à l'entrepôt "Great Western," au coin des rues Foucher et Julia, la propriété ci-après décrite, savoir: un lot de meubles saisis dans le susdit procès. Conditions, comptant, en billets du Trésor des E-U.
10 déc—21 JOHN C. KUZAC, Constable.

VENTES A L'ENCAN.
PAR G. DE FERIET.

Magnifique Résidence en Briques, au coin des rues Hôpital et Royale.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 62.

SAMEDI le 14 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique—
UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Hôpital, Condé ou Chartres, et Quartier. Ledit terrain a environ 60 pieds de face à la rue Royale, sur environ 80 pieds de profondeur et face à la rue de l'Hôpital.

Les bâtisses et améliorations comprennent la résidence en briques, basse et solidement construite, avec installation de gaz, ayant deux magnifiques salons, une magnifique chambre pouvant servir de chambre à coucher ou de salle à manger, un cabinet élevé, une chambre finie dans la mansarde; dans le fond, une bâtisse en briques et à étage, ayant le gaz dans la cuisine, fourneau et bouilloire entourés de maçonnerie; dans le fond, une bâtisse en briques et à trois étages, admirablement finie, cuve, waterworks; avant derrière la maison principale, &c. La cour est parfaitement pavée en pierres plates et a deux entrées: l'une dans la rue Royale, et l'autre dans la rue de l'Hôpital.

Les personnes qui désireront acheter une bonne résidence sont invitées à venir examiner cette propriété. On peut en avoir les clefs au bureau de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. En cas de procédures judiciaires pour le recouvrement d'un billet, l'acquéreur devra payer cinq pour cent (commission d'avocat) sur le montant recouvré.

Les actes de vente, avec les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Gottschalk & Maguer, notaires publics, aux frais des acquéreurs.
11 déc—jusq la v

Grande vente, à termes avantageux, pour effectuer un partage de biens fonciers, situés dans le 1er, 2me et 3me Districts de cette ville, et comprenant de beaux magasins, résidences de choix, &c.
Théodule Adam et als. vs. Joseph L. Vincent et als.
Vente pour effectuer un partage.
No 28,967 Dossier de la Deuxième Cour de District.

PAR G. DE FÉRIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 62,

SAMEDI, le 21 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 novembre 1867, dans l'affaire pour opérer un partage entre les héritiers, Théodule Adam et als vs. Joseph L. Vincent et als—No 28,967 du dossier de la susdite Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Propriétés dans le Premier District.

1o—Un lot de terrain—ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Camp, Magasins et Girod, mesurant 62 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Julie, sur 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistent en une maison en briques à deux étages, contenant 12 chambres, galerie, lieux d'aisance, &c. Cette propriété se trouve située dans une des localités les plus recherchées du Premier District, la rue Julie étant pavée en "blocks de granit". Cette propriété se trouve au centre des affaires, elle est entre deux voies de chemin de fer de la ville et devrait attirer l'attention des capitalistes comme placement avantageux.

2o—Un lot de terre touchant au ci-dessus, mesurant 36 pieds de face à la rue Julie, sur 96 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistent en une bonne maison basse en briques, divisée en deux locations, et contenant 4 chambres, 2 cabinets, avec arrière-bâtisses contenant deux chambres, lieux d'aisances, citerne, &c.

3o—Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Lafayette, Commerce et Girod, et désignés par les lots Nos 7 et 18.

Le lot No 18 mesure 21 pieds 1 pouce de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur 76 pieds 3 pouces de profondeur. ... Les bâtisses et améliorations ... consistent en un magasin en briques à deux étages couvert en ardoises.

Le lot No 7, attenant sur la ligne à droit au ci-dessus lot, mesure 19 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Commerce, 94 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Lafayette ... [illegible]

4o—Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, devant Apollon, Thalia et Baronne, désigné par la lettre ... [illegible]

5o—Un lot de terre situé dans le 1er District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Nayades, Delord ... [illegible]

Propriétés dans le Second District.

[illegible]

Propriétés dans le Troisième District.

[illegible]

Conditions— ... [illegible]
11 déc—14 21 28 janv 4 11

VENTES A L'ENCAN.
PAR LOUIS STERN & BRO.

Rubans & chapeaux de femmes.
Attention modistes et marchands d'articles de fantaisie.
1,350 pièces Garnitures et Rubans de chapeaux, unis et de fantaisie.
Par LOUIS STERN & BROS.
M. STERN, Encanteur.

AUJOURD'HUI 11 décembre, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue du Camp, pour le compte de l'importateur—
1,350 pièces rubans unis et de fantaisie, de toutes largeurs. Un magnifique assortiment de toutes couleurs et de toutes les qualités les plus récentes. Les marchands feront bien d'assister à cette vente, car les rubans seront positivement vendus.
— Egalement —
A 1 heure—50 caisses de chapeaux d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons.
— Egalement —
150 malles Saratoga, de voyage et d'emballage.
11 déc

Marchandises sèches, habillements, parapluies bonneterie, malakoffs, etc.
PAR LOUIS STERN & BRO.,
M. STERN, Encanteur.
Bureau, rue du Camp No 36.

MERCREDI, 11 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue du Camp, sans réserve, pour clore une consignation 650 lots de marchandises sèches de fonds et de fantaisie. Comprenant: satinets unis, noir, gris, blanc, fantaisie, drap noir et blanc, français, anglais et américains à paruesus; indiennes, drap dit long cloth, coton à draps, ginghams, coutils à matelas, stripes, denims, etc., flanelles rouge, grise, bleue, blanche; cannes, jaconats et mousseline batiste, Buona Bishop, brillante, malakoffs, gants; couvertures grises, blanches 8/4, 10/4 et 12/4; bérnorais bas laine de dames, mexicains et espagnol; Nubias, capuchons, Sontags, mitts.
— Egalement —
500 lots d'habillements communs, fins et fantaisie.
Pardessus Petersham, drap peau d'ours, drap pilotte, fins pour messieurs;
Habits satinet noir, casimir noir et casimir fantaisie, pour messieurs;
Pantalons et gilets de dessous, gilets de dessous soie et velours soie, gilets de dessous peluche, pantalons satinet noir et satinet fantaisie.
Pantalons casimir, chemises blanches fines et communes, chemises de dessous grises et fantaisie, chemises de peau et caleçons, parapluies.
— ET —
50 caisses chapeaux fourrure et laine, toutes couleurs et tous les genres (assortiment pour le commerce) pour hommes, jeunes gens, jeunes garçons et calecons.
Conditions à la vente. 10 déc

PAR GABRIEL LEAUMONT.

300 caisses Bottes, Souliers et Chapeaux.
— Aussi —
Habillements d'hiver, Chemises blanches, Lainages et Marchandises sèches.
PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 69, Chartres.

MERCREDI 11 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
200 caisses bottes, souliers et brodequins.
— Aussi —
50 caisses chapeaux pour hommes et enfants.
— Aussi —
100 douzaines chemises blanches.
— Aussi —
300 lots habillements d'hiver, chemises et caleçons en laine, marchandises sèches, etc.
Conditions, comptant. 10 déc

PAR THOMAS & SPEAR.

Succession de Dame Céleste Macarty
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.
No. 29,524.

Propriété de valeur, améliorée, dans le Deuxième District, faisant face aux rues Bourgogne, Toulouse, Ursulines et Villeré.
PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente, 32 rue Bienville.

SAMEDI le 11 janvier 1868, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 3 décembre 1867, les propriétés ci-après décrites, savoir:
Un lot de terre renfermé par les rues Toulouse, St Pierre, Bourgogne et Dauphine, portant le No 127, ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 75 pieds 9 pouces ... [illegible]
[illegible]
TERMES ET CONDITIONS—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit, en billets ... [illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Meubles. Meubles.
Succession de Mme Simon McGee, veuve de Joseph Natcher.
PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.
Bureau, rue Bienville No 33.

LUNDI, ... décembre, à 11 heures du matin, il sera vendu, dans la ... rue Royale ... en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ... les meubles de la dite succession, ... bois de lit et literie, armoires ... [illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Deux terrains de prix à Brooklyn, dans cette paroisse sur la rive gauche du fleuve.
Succession de Joseph Cailleux
PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur
Bureau, rue Bienville, No. 33.

SAMEDI 11 janvier 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 19 décembre 1867, les propriétés suivantes, savoir:
[illegible]
Les actes de vente, y compris les timbres de Revenu, pardevant C. V. Foulon, notaire public, aux frais des acquéreurs.
11 déc 24 ... 11 janv

Propriété dans le Troisième District.
Succession de Francis Anton Fink.
PAR CHS. E. FORTIER, Encanteur,
Bureau, No 33 rue Bienville.

SAMEDI, 11 janvier 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 décembre 1867, les propriétés décrites, savoir:
[illegible]
Termes—La moitié comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la propriété, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente jusqu'à paiement et 5 0/0 frais d'avocat en cas de procès.
Acte de vente pardevant Alcée J. Kerr, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 11 déc 24 28—jan 4 11

Propriété de valeur dans le Troisième District.
Succession de Rose André Cavelier, épouse décédée de Louis Forneret.
Par CHARLES E. FORTIER, encanteur.
Bureau rue Bienville No 33.

SAMEDI 11 janvier 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 4 de décembre 1867—la propriété ci après décrite, savoir:
DIX-SEPT LOTS de terre situés dans le Faubourg Tremé dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 17, de l'îlet No 16, compris entre les rues Broad, White, Abadie et Orléans ... [illegible]
Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque sur les bâtisses devant être assurées et la police transférée. En cas de poursuite l'acquéreur paiera 5 pour cent, frais d'avocat, sur le montant recouvré.
Acte de vente par devant Alcée J. Ker, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres de Revenus des Etats-Unis. 10 déc—11,21,28—4,11 janv

Propriétés dans la rue St Ferdinand, entre les rues Bons Enfants et Amour.
SUCCESSION DE MME VVE JOSEPH SCHEMEL.
PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, rue Bienville, No 11.

SAMEDI, 14 décembre 1867, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 7 novembre 1867, les propriétés suivantes:
Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, avec les droits, voies, etc., situés au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 15 et 16 de l'îlet No 11, compris entre les rues Bons Enfants, St Ferdinand, Port et Amour; lesquels terrains se touchent et ont chacun, 30 pieds de face sur 120 pieds de face à la rue St Ferdinand, sur 131 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La bâtisse est de boulangerie.
— Egalement —
A 4 heures de l'après-midi, à la dernière résidence du défunt, dans la rue St Ferdinand, entre les rues Bons-Enfants et Amour:
Un lot de meubles comprenant: bois de lit, chaises, armoires, ustensiles de cuisine, et tous les accessoires de la boulangerie, outils, vitrines, etc. qui se trouvent sur les lieux: Un wagon de boulangerie, un cheval, etc.
L'acquéreur aura le privilège de louer la propriété au marché français.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant E. Lauer, notaire public, aux frais des acquéreurs.
19 nov—19 23 30—7 et 14 déc

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOLZ BLOHM & CO.

Vente pour le compte de qui il appartiendra.
Les billets de la ville seulement au pair.
Grande vente spéciale de Sacs de voyage français, Sacs, Porte-monnaie, Résilles, Couellerie de Sheffield, Bijouterie en jais et en corail, Corsets français.
PAR HOLZ, BLOHM & Co.
JOHN C. BLOHM, encanteur.

JEUDI 12 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu,
— Sans réserve —
— Pour le compte de qui il appartiendra —
2000 sacs de voyage, extra fins, de toutes les grandeurs et qualités, pour dames et pour messieurs.
500 douz. sacs et porte monnaie en soie, velours, cuir, maroquin, argent et or.
1000 do résilles soie et velours, unies et à colliers.
1000 coutellerie Sheffield extra fine,
2000 parures en jais et en corail,
400 douz. corsets brodés et unis.
Ces articles sont d'importation directe et seront vendus sans aucune réserve quelconque, pour payer les frais et les droits, pour le compte des importateurs.
Conditions—Comptant, seulement en billets de la ville au pair. 11 déc

Les Billets de la ville pris au pair.
Grande Vente d'importateur, spéciale et sans réserve
Articles de modes, pour le compte de qui il appartiendra.
Par HOLZ, BLOHM & CO.
JOHN C. BLOHM, encanteur.

JEUDI, 12 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu—sans réserve pour le compte de qui il appartiendra—
200 cartons rubans français de fantaisie, à chapeaux,
200 do rubans unis,
150 do plumes,
150 do fleurs artificielles,
500 do cols dentelle noire et brodée.
150 pièces velours à chapeaux, toutes couleurs.
400 do mousseline Tarlatan,
350 do batiste jaconet,
260 do mousseline suisse mouchetée,
125 douz voilles dentelle,
100 do ...
50 caisses chapeaux des derniers genres pour demoiselles et enfants.
— Et —
10 caisses de toute espèce de jouets.
Conditions—Comptant, la moitié en billets de la ville au pair, le reste en billets du Trésor des Etats Unis.
2 déc

Succession de CASIMIR OTHON.
—No 29,880—
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Meubles de maison, linge de corps, et percs.
PAR HOLZ, BLOHM & CO.
JOHN C. BLOHM, Encanteur.
Bureau, 21 rue de Chartres.

VENDREDI, 13 décembre, à 11 heures et demie, il sera vendu ... [illegible] ... en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 2 novembre 1867—
Un lot de meubles, tels que bois de lit, glaces, ... linge de corps et de percs.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 4 déc

PAR A. FEIBER.

Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Chapeaux, &c., à l'encan.
PAR A. FEIBER,
H. MARKS, encanteur.
[illegible]

PAR EUGENE TOURNE.
Successeur de
BERNARD TURPIN.

Vente sans réserve de 100 barriques vin de Bordeaux.
PAR EUGENE TOURNE.
Bureau No ... rue Vieille Levée
JEUDI 12 décembre, à ... il sera vendu à l'entrée de la Douane ... rue Vieille Levée et Peters—
100 barriques vin de Bordeaux.
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 11 déc

Vins en barriques.
PAR EUGENE TOURNE, encanteur.
MERCREDI ... [illegible]

Vente à l'encan pour clore la cargaison de la barque Emily venant de Marseille et Cette de vins français, Vins, Vermouth, Sardines, Huile d'olive, &c.
PAR EUGENE TOURNE, encanteur.
JEUDI ... [illegible]

Brandy, Whisky, Genièvre, Porto, Sherry, Madère, Vin en barriques, &c. &c.
PAR EUGENE TOURNE, encanteur.
MERCREDI ... [illegible]

PAR W. E. DAVID.

Succession de ... [illegible]
Bons meubles en acajou et en noyer à l'encan.
PAR W. E. DAVID,
ALBERT GAILLARD, Encanteur.
Bureau, rue Baronne, No 36.
[illegible]

Chevaux, mulets, buggies, harnais, wagons, barouches &c. à l'encan.
PAR W. E. DAVID,
ALBERT GAILLARD, encanteur.
Il sera vendu, ... tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 11 HEURES ... [illegible]
Chevaux, Mulets, Cheveaux, Barouches ...

PAR WALTON & DESLONDE

SECONDE ET DERNIERE CRIÉE
Succession de E. H. POMROY, décédé.
Dixième Cour de District, Paroisse Caddo, Dossier No 988.

Une maison à deux étages, No 78 rue Claiborne, en face du marché Claiborne.
Quatre terrains sur la rue Clara, entre les rues Clio et Erato.—Deux terrains sur les rues Water et Levée, entre les rues Troisième et Quatrième.
Un îlet de terre à Carrollton et dix-huit terrains dans la ville de Bath.
Par J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur.
Bureau—No 17 rue Carondelet.

MERCREDI, 11 décembre 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Dixième Cour de District, Paroisse Caddo, Etat de la Louisiane, en date du 25 septembre 1867 dossier de la Cour No 988, il sera vendu, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir

Propriétés dans le Premier District.
UN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Willow, Commune et Gravier, désigné par le No 32, mesurant 26 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Claiborne ... [illegible]

Deux terrains avec ... une moitié de maison double, à deux étages, No 78, rue Claiborne ... [illegible]

QUATRE TERRAINS, dans l'îlet borné par les rues Clara, Clio, Martin et Erato, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

Propriétés dans le Quatrième District.
LA MOITIE INDIVISE DE DEUX TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Water, Levée, Troisième et Quatrième, désignés par les Nos 7 et 14.
LE TERRAIN No 7 mesure 25 pieds 9 pouces 6 ... de face à la rue Water, 25 pieds 10 pouces 6 lignes dans le fond, sur une profondeur de 39 pieds 4 pouces 5 lignes sur un côté et 91 pieds 4 pouces ... sur l'autre.
LE TERRAIN No 14 mesure 25 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Levée ... [illegible]

Propriétés à Carrollton.
UN CERTAIN ILET DE TERRE, dans la ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désigné par le No 111 B et borné par Canal Avenue et les rues Cypress, Newlieme et Dublin, mesurant 325 pieds sur 300 pieds.

Propriétés dans la ville de Bath.
DIX-HUIT TERRAINS dans la ville de Bath, paroisse Jefferson, dans l'îlet désigné par le No 59 sur le plan original dressé par Louis Bringier, arpenteur général, ... [illegible]
Cette criée étant la seconde et la dernière, les propriétés ci-dessus ayant été ... [illegible]
Les acquéreurs auront à payer mille piastres comptant pour couvrir les frais de la vente ... [illegible]
Actes de vente pardevant Jas. D. Augustin, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis. 25 nov—11 j

SECONDE ET DERNIÈRE CRIÉE.
Succession de Thomas Luddy, décédé.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
Dossier No 29,481
Une maison en bois à étages et une écurie et deux terrains, sur la rue Gravier, entre les rues Franklin et Liberté.
Par J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. Walton, encanteur.
Bureau—No 47, rue Carondelet.

MERCREDI, le 11 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Jno W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 7 octobre 1867, dossier de la Cour No 29,481, il sera vendu, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir:
DEUX TERRAINS, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Franklin et Liberté, désignés par les Nos. 5 et 6, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, le 4 mars 1847, et déposé comme le plan No 30 dans les livres de plans de Félix Grima, notaire public, en cette ville. Lesdits terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 76 pieds, 6 pouces, 7 lignes entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée commune dans le fond, ainsi que la rue Franklin et Liberté.
Les améliorations sur le terrain No 5 consistent en une maison en bois à deux étages, ayant deux chambres en bas et chambres en haut ... une grande écurie en bois, pouvant contenir treize chevaux.
Cette criée étant la seconde et la dernière, ... [illegible]
Actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis.
2 nov—1j

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches et Lingerie.
Par HOFFMANN MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres No 39.

MERCREDI, 11 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—
300 lots marchandises sèches et lingerie ... coton blanc et coton écru, cotonnades, à draps, indiennes, coutils, ... mérinos, alpacas, délaines, taffetas, ... jupons à ressorts, ... pièces Balmoral, malakoffs, bonneterie, mouchoirs, ... [illegible]
— Egalement —
1 balle couvertures grises avariées.
1 caisse batiste blanche
Conditions à la vente. 11 déc

Vente par les gardiens du Port ... [illegible]
PAR HOFFMAN, MARKS & CO,
S. S. ZELNICKER, encanteur
Bureau rue de Chartres No 39.
[illegible]

Succession de MARX LEVY.
Fonds du magasin No 31 de la rue Vieille Levée—Quincaillerie, ferblanterie, articles en osier et en bois.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur.
[illegible]

Succession de O. J. LEWIS
pour opérer un partage
Les billets de la ville pris au pair.
Grande vente importante, à l'encan
DU FONDS DU MAGASIN No 14 DE LA RUE DU CANAL.

Comprenant un des plus grands et des meilleurs stocks de:
Porcelaine, verrerie et faïence, ... [illegible]
MM. HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur.
[illegible]

HOFFMAN MARKS & CO

Succession d'Isidore Loeb
Distillerie, fûts, ... [illegible]
PAR HOFFMAN MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur
[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.
Un Café à l'encan.
Par J. P. BOISSEAU, Encanteur.
[illegible]

PAR D. E. MORPHY.
Magnifique vente de Porcelaine, Faïence, Verrerie et articles de Grande ...
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
[illegible]

MONTGOMERY BROS. & CO.

Beaux Meubles ... [illegible]
PAR MONTGOMERY BROS & CO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
[illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Meubles. Meubles.
PAR MONTGOMERY BROS & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
Il sera vendu, jeudi 12 décembre, à 10 heures à la salle d'encan, au No 47 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles
— TELS QUE —
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, armoires, lavabos, tête-à-tête, ... chaises, ... tapis de Bruxelles et Ingrain, ... etc.—le contenu de plusieurs maisons ...
— EGALEMENT —
Une grande facture de lits cottage chaises ...

Grande vente péremptoire d'élégante ... appareillés, élégants chevaux de ... beaux mulets de tir, vaches laitières, ... gies, barnais, wagons etc., à l'encan.
PAR MONTGOMERY, BRO & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
Il sera vendu ... [illegible]
Élégants Chevaux appareillés.
Beaux mulets de tir.
Belles vaches laitières.
AUSSI:
Buggies découverts et couverts harnais wagons etc.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

PAR PALFREY & HILL

Succession de Sampter Turner No 29,885
Vente pour liquidation ... [illegible]
PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY, encanteur.
[illegible]

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de M. C. MARSEILLES No ...
Meubles etc.
PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO
GARDNER SMITH, encanteur,
Bureau, rue du Camp No ...
[illegible]

PAR CHS. T. NASH.

Succession de D. W. ASHBRIDGE, décédé.
Terrains de prix et améliorés dans le Troisième District.
Par CHAS. T. NASH, encanteur
[illegible]
SAMEDI 28 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale ... [illegible]
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire de $2,100, daté du 1er décembre 1867, à 3 ans de date portant 8 pour cent d'intérêt. Pour le reste, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
L'acte de vente y compris les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Jas. Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
N.-B.—La propriété sera vendue sujette à un bail qui expire le 1er mai 1868. 30 nov—30, 1, 8, 15, 22, 27, 28 déc